

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Avril 1964

OBJET : Subvention au
Club Philatélique de la
COTE DE BEAUTE

64026

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEVERRÉ, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUT par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président du Club philatélique de la Côte de Beauté a sollicité, par lettre en date du 17 Avril 1964, l'attribution d'une subvention pour le fonctionnement de ce club, dont les ressources sont modestes

Le Conseil Municipal

Vu la demande faite le 17 Avril 1964

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière

décide

- d'attribuer une subvention de 100 francs au Club Philatélique de la Côte de Beauté

- que la dépense sera imputée sur le chapitre XXXI du budget primitif 1964 " Dépenses Imprévues ".

APPROUVE

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.

ROCHEFORT-s/MER, le 15 MAI 1964
Le Sous-Préfet,

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Signature]



[Signature]